

nement du Canada, par l'intermédiaire de l'Office national de l'énergie, devrait imposer à l'égard de la construction d'un pipe-line dans le Nord. Toutes les particularités que le député a évoquées n'ont pas encore été définies. Naturellement, j'informerai volontiers la Chambre de temps à autre.

M. Douglas: Comme le ministre a déclaré à Calgary qu'il ne serait pas possible d'examiner, avant 1973, de demandes concernant de tels pipe-lines, je voudrais que le ministre nous dise s'il peut donner à la Chambre l'assurance qu'aucun engagement ne sera pris avant que la Chambre n'ait pu prendre connaissance du rapport écologique élaboré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et du rapport énergétique de son propre ministère qu'on nous promet depuis deux ans et demi?

L'hon. M. MacDonald: Oui, monsieur l'Orateur. Je suis gré au député de penser que je serai toujours à mon poste à cette date-là. Je me ferai un plaisir de fournir ces renseignements à la Chambre, car ils seront, bien entendu, communiqués aux postulants afin qu'ils puissent en tenir compte dans leurs demandes.

LES MÉTHODES DE TRANSPORT DU PÉTROLE ET L'ÉCOLOGIE

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Ses services poursuivent-ils des recherches sur les modes de transport du pétrole, c'est-à-dire de l'acheminement de l'or noir, en fonction de l'environnement? Un programme particulier a-t-il été prévu à cet égard?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Ce n'est pas seulement mon ministère qui s'occupe de cette question. Nous menons une action conjointe en coopération avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Bien entendu, des entreprises privées aussi s'intéressent fort à la chose, ainsi que le député n'est pas sans le savoir. Il faudra que je me documente un peu plus pour savoir qui a précisément entrepris telles recherches.

• (1420)

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON AURAIT AFFECTÉ DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES AUX PROJETS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Au sujet du programme d'initiatives locales, est-ce que l'injection de cinq millions de dollars annoncée la semaine dernière par le ministre des Affaires municipales du Québec, l'honorable Maurice Tessier, était fondée et, dans le cas de l'affirmative, est-ce que l'honorable ministre du Travail a l'intention de faire une déclaration à cet effet prochainement?

M. l'Orateur: La seconde partie de la question de l'honorable député me semble recevable, et le ministre pourra y répondre. Dans la première partie de sa question, l'honorable député demande au ministre d'informer ou de confirmer une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre et dans ce sens la question n'est pas conforme au Règlement.

[Traduction]

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'y réfléchirai.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXPÉDITION DES PIÈCES POUR AUTOMOBILES—LA RUMEUR D'APPLICATION RIGOUREUSE DES RÉGLE- MENTS PAR LES É.-U.—LES FABRICANTS AMÉRICAINS ET LE PROGRAMME DISC

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Le gouvernement a-t-il vérifié le bien-fondé de l'assertion, formulée hier, selon laquelle le secrétaire du Trésor des États-Unis aurait fait parvenir aux fonctionnaires des douanes des instructions d'appliquer «très rigoureusement» les règlements relatifs aux expéditions des pièces pour automobiles et, en ce cas, le premier ministre peut-il informer la Chambre s'il en est ainsi ou non?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pu me faire confirmer si effectivement on a dit cela aux États-Unis. Je sais que c'est ce que disaient les journaux de ce matin. Je n'ai pas pu vérifier si c'est bien la position adoptée par le gouvernement américain.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, je crois que c'est la semaine dernière que le ministre de l'Industrie et du Commerce a exprimé l'espoir du gouvernement que les fabricants américains d'automobiles n'appliqueraient pas le programme DISC. Le gouvernement a-t-il reçu des assurances précises dans ce sens?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre a effectivement répondu à cette question supplémentaire lorsqu'on la lui a posée initialement, disant qu'aucune promesse précise n'avait été faite.

* * *

LES BIENS DE LA COURONNE

VANCOUVER—LA RÉOLUTION DE LA LÉGISLATURE DE C.-B. CONCERNANT UN TERRAIN DE LA DÉFENSE NATIONALE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, le 23 février dernier, j'ai posé au premier ministre une question concernant la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique à propos des 38 acres du terrain Jericho appartenant au ministère de la Défense nationale. Il nous a dit alors qu'il examinerait cette affaire et qu'il nous indiquerait s'il serait donné suite à la demande de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.